



**FICHE D'INSCRIPTION
 EMMO
 Année scolaire 2017-2018**

Document à retourner avant le 1^{er} juillet 2017

1. INSCRIPTION PÉDAGOGIQUE

Choix du Parcours

- INITIATION
 - Éveil – dès 5 ans
 - Jardin Musical – dès 6 ans
 - Parcours Découverte (FM + Chorale + Tests Instrumentaux)
- CURSUS COMPLET : Cours instrumental + FM + Pratique(s) Collective(s) –
 - Cycle I (Merci de préciser le niveau :1....2....3....4....)
 - Cycle II (Merci de préciser le niveau :1....2....3....4....)
 - Cycle d'approfondissement
- PARCOURS PERSONNALISÉ – Instrument + atelier(s)
- PRATIQUES AMATEURS - Musique Actuelle/Jazz, Orchestre d'Harmonie, Batterie Fanfare, Formation musicale seule...

Choix de l'instrument

| <u>1^{ère} inscription</u> Instruments souhaités (par ordre de préférence), <u>inscrire impérativement 3 choix</u> | <u>Réinscription</u> (l'instrument ne peut être différent de celui de l'année précédente pour une réinscription) | | |
|---|---|-------------------|--------------------------|
| 1 ^{er} choix : | | | |
| 2 ^{ème} choix : | | | |
| 3 ^{ème} choix : | | | |
| Les Bois | Les Cuivres | Les Cordes | Les Polyphoniques |
| Flûte | Trompette | Violon | Accordéon |
| Hautbois | Cornet | Violoncelle | Piano |
| Clarinette | Tuba | Alto | Guitare |
| Saxophone | Trombone | Contrebasse | Percussions |
| | Cor | | |

Choix de la Pratique Collective et/ou Amateur (plusieurs choix possible)

⇒À partir du C.I.2 les élèves ont le choix de la pratique collective : chorale, orchestre ou ensemble, en première année la chorale est obligatoire.

| Cycle I | À Partir du Cycle II | Autres |
|---|--|--|
| <input type="checkbox"/> Chorale CE (<i>enfants scolarisés en cours CE1 et CE2</i>) <input type="checkbox"/> Chorale CM (<i>enfants scolarisés en cours CM, 6^e et 5^e</i>) <input type="checkbox"/> Orchestre Junior | <input type="checkbox"/> Chorale « Les Uns et les Autres » <input type="checkbox"/> Orchestre d'Harmonie <input type="checkbox"/> La Clique <input type="checkbox"/> Batterie Fanfare (association) <input type="checkbox"/> Musique Actuelle/Jazz | <input type="checkbox"/> Ensemble instrumental de la classe <input type="checkbox"/> Musique de Chambre <input type="checkbox"/> Formation Musicale seule (niveau :) |

2. INSCRIPTION ADMINISTRATIVE

NOM de l'élève PRÉNOM de l'élève.....


Né(e) le Lieu de naissance

ÉTABLISSEMENT SCOLAIRE (2017-2018)

NIVEAU SCOLAIRE (2017-2018)

Responsable légal

NOM..... PRÉNOM.....

 Adresse.....

Code Postal..... Ville



Téléphone (utilisé en cas d'urgence)



Adresse E-mail*

*L'EMM O utilise les adresses e-mails pour communiquer à ses élèves les informations pratiques et pour le suivi du dossier.

Documents à fournir

Dans un souci de légalité, vous devez **obligatoirement** avoir une **assurance** extra-scolaire ou responsabilité civile :

Nom de l'assurance

N° du contrat

AGRAFER UN JUSTIFICATIF DE DOMICILE, D'ASSURANCE ET UNE PHOTO D'IDENTITE

Rappel :

L'inscription ou la réinscription à l'EMM implique l'acceptation pleine et entière du règlement intérieur de l'établissement et de toutes les modalités particulières relatives aux études (cotisations, emploi du temps, etc.).

Chaque élève s'engage à assister régulièrement aux cours mais également aux manifestations, répétitions et auditions de l'école.

La participation financière des familles est décidée par le Conseil municipal et par conséquent sujette à modification chaque année. Ces tarifs sont consultables en mairie et sur le document publié par la commune à chaque rentrée scolaire.

En cas d'arrêt définitif des cours, il est impératif de prévenir le Directeur de l'Ecole de Musique par écrit à l'adresse suivante : EMM@ville-ormes.fr ou par courrier Mairie d'Ormes 147, rue Nationale 45140 Ormes . Toute année commencée est due.

Fait àle

Signature obligatoire du responsable légal précédée de la mention « Lu et approuvé » :

Décharge de responsabilité

Je soussigné(e) [Prénom – Nom] :

Responsable légal de l'enfant [Prénom – Nom] :

Décharge l'école municipale de musique d'Ormes de toute responsabilité vis-à-vis de mon enfant en dehors des horaires d'enseignement et m'engage à vérifier la présence d'un professeur avant de laisser mon enfant à l'école. Si un motif exige que mon enfant quitte l'école avant la fin d'un cours, je remettrai au professeur une autorisation de sortie anticipée.

Fait àle

Signature

Autorisation de droit à l'image

Je soussigné(e) [Prénom – Nom] :

Responsable légal de l'enfant [Prénom – Nom] :

Dans le cadre de la mise en ligne sur le site Internet de l'école de musique (<http://www.ville-ormes.fr/-Ecole-de-musique->) et de l'insertion dans les publications de l'école de musique sur les supports papier, CD et multimédia, de photos

Autorise à utiliser l'image de mon enfant, sans limitation de durée, ni autres formalités préalables.

N'autorise pas l'utilisation de l'image de mon enfant.

Pour faire valoir ce que de droit

Fait àle

Signature

Autorisation de sortie

Je soussigné(e) [Prénom – Nom] :

Responsable légal de l'enfant [Prénom – Nom] :

Autorise mon enfant à participer aux concerts de l'EMM se déroulant au sein de la commune mais au dehors de l'établissement (5, rue des 3 cornets 45140 ORMES),: Salle Rabelais, Mairie d'Ormes, Maison de la Polyculture..

Fait àle

Signature

Je souhaite recevoir la Newsletter de la Ville d'Ormes sur mon adresse mail.

Tarification

ÉCOLE DE MUSIQUE :

Suite à la réunion de la Commission Générale du 10 mai 2017, Monsieur le Maire propose un certain nombre d'ajustements des tarifs de l'École de Musique :

- Intégration des inscrits en provenance de Boulay-les-Barres, Bricy, Bucy-Saint-Liphard (3B) dans le tarif Ormois,
- Intégration des frais d'inscription dans les différentes options proposées,
- Création d'un tarif « parcours personnalisé » incluant un instrument et une pratique collective.

| | 2017-2018 |
|--|-----------|
| <u>ORMOIS, PERSONNEL COMMUNAL, ÉLUS, RESIDENTS DES 3B</u> <u>(Boulay-les-Barres, Bricy, Bucy-Saint-Liphard)</u> | |
| ENFANTS | |
| Formation musicale ou éveil musical | 65,00 € |
| Cursus complet (formation musicale + instrument + pratique collective) | 140,00 € |
| Cursus complet + 2eme Instrument | 190,00 € |
| Parcours personnalisé (instrument + pratique collective) | 140,00 € |
| ADULTES | |
| Formation musicale | 85,00 € |
| Cursus complet (formation musicale + instrument + pratique collective) | 155,00 € |
| Cursus complet + 2eme Instrument | 235,00 € |
| Parcours personnalisé (instrument + pratique collective) | 155,00 € |
| LOCATION D'INSTRUMENT | |
| Forfait par élève | 85,00 € |

| | |
|--|----------|
| <u>AUTRES COMMUNES</u> | |
| ENFANTS | |
| Formation musicale ou éveil musical | 110,00 € |
| Cursus complet (formation musicale + instrument + pratique collective) | 210,00 € |
| Cursus complet + 2eme Instrument | 270,00 € |
| Parcours personnalisé (instrument + pratique collective) | 210,00 € |
| ADULTES | |
| Formation musicale | 140,00 € |
| Cursus complet (formation musicale + instrument + pratique collective) | 280,00 € |
| Cursus complet + 2eme Instrument | 380,00 € |

| | |
|--|----------|
| Parcours personnalisé (instrument + pratique collective) | 280,00 € |
| LOCATION D'INSTRUMENT | |
| Forfait par élève | 150,00 € |
| | |
| <u>PRATIQUE AMATEUR SEULE</u> | |
| ENSEMBLE INSTRUMENTAUX | 40,00 € |
| CHORALE | 25,00 € |
| HARMONIE | 25,00 € |

Réductions et Gratuité pour les Ormois :

- Réduction de 40 % au 2^{ème} enfant inscrit ;
- Réduction de 70 % au 3^{ème} enfant inscrit ;
- Gratuité de la scolarité à partir du 4^{ème} enfant inscrit ;
- Réduction de 70 % aux adultes participant à l'orchestre d'Harmonie ;
- Les parents peuvent utiliser les tickets CAF pour régler les cotisations de l'école de Musique.

Monsieur le Maire tient à rappeler que par délibération du 30 juin 2005, il a été décidé d'appliquer au personnel communal et aux Conseillers Municipaux n'habitant pas la commune les mêmes tarifs qu'un Ormois.